

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2008

ORDRE DU JOUR

▪ **LE MAIRE**

URBANISME :

-PARC D'ACTIVITES DE LA RENAUDAIS : VENTE DES TERRAINS : ATTRIBUTION DU LOT N° 9 A L'ENTREPRISE REMORC'HEURE

FONCIER :

-ACQUISITION DE TERRAINS RUE DU VAU CHALET APPARTENANT A MESSIEURS JAMIN – RECTIFICATIF

RESSOURCES HUMAINES :

-FIXATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE

-TRANSFORMATIONS DE DIVERS EMPLOIS DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADE DE L'ANNÉE 2008

-TRANSFORMATION D'UN EMPLOI DE BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE EN EMPLOI DE GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE

-TRANSFORMATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE EN EMPLOI D'AGENT DE MAITRISE

▪ **EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE**

ENFANCE : - TAUX DE DEGRESSIVITE DES TARIFS POUR LES CAMPS JUSQU'A 5 JOURS DES 5/12 ANS

- CAMPS ETE 2008 POUR LES 5/12 ANS : FIXATION DES TARIFS DES SEJOURS

JEUNESSE : - CAMPS ETE 2008 POUR LES 11/17 ANS : FIXATION DES TARIFS DES SEJOURS

EDUCATION : - PARTICIPATION A UNE CLASSE NAUTIQUE D'UN ELEVE ORIGINAIRE DE BETTON, SCOLARISE DANS UNE CLASSE D'INTEGRATION SCOLAIRE A LIFFRE

- RASED : SUPPRESSION D'UN POSTE OPTION « E » A L'ECOLE DES OMBLAIS

▪ **FINANCES, PATRIMOINE**

FINANCES : - DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - AFFECTATION DE L'ATTRIBUTION 2007

- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CCAS ET DECISION MODIFICATIVE

- CONTRAT DE TERRITOIRE – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU CONSEIL GENERAL VOLET 3 POUR L'ANNEE 2008

- PRODUIT DES AMENDES DE POLICE : ATTRIBUTION D'UNE SOMME AU TITRE DE LA REPARTITION 2007 ET SON AFFECTATION AU FINANCEMENT DES OPERATIONS D'AMELIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN ET DE LA CIRCULATION ROUTIERE

PATRIMOINE : - CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE : TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES
AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX ET AVENANT N° 2 DE
PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION

▪ **VIE DE LA CITE**

CULTURE : - MÉDIATHÈQUE : MARCHÉ MOBILIER ET MATÉRIELS DIVERS – SIGNATURE
D'UN AVENANT N° 1 AU MARCHÉ SIGNÉ AVEC LA SOCIÉTÉ IEC

▪ **DEPLACEMENTS, INFRASTRUCTURES**

INFRASTRUCTURES : - DEVIATION DE LA RD 175 : REALISATION D'UN GIRATOIRE AU
CARREFOUR DE LA RD 27 ET DE L'AVENUE DE LA HAYE RENAUD :
CONVENTION SUR LES MODALITES D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE
PUBLIC ET DE L'ILOT CENTRAL DU GIRATOIRE

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL